

Aux habitants des communes de Founex et
Coppet

1297 Founex / 1296 Coppet

Lausanne, août 2017

Annnonce de travaux

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme Léman 2030, la construction de la voie de dépassement fret a commencé sur les communes de Founex et Coppet. Ces travaux permettront de construire une voie supplémentaire au milieu des voies actuelles, qui permettra de fluidifier le trafic ferroviaire, aussi bien des voyageurs que des marchandises. Par ce courrier nous souhaitons vous informer du planning prévisionnel des 5 mois à venir.

Les contraintes de sécurité et l'exploitation des lignes CFF nous obligent à effectuer ces travaux de nuit. Il se dérouleront selon le planning prévisionnel suivant :

Travaux de nuit

Périmètre : Pont sur la route de Courte Raie et commune de Coppet

Du dimanche 20 août au vendredi 07 décembre 2017

Sauf les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche

Selon le planning prévisionnel suivant :

Du 20 août au 31 août : travaux sur les lignes de contact sur la commune de Coppet, travaux peu bruyants

Du 03 septembre au 05 octobre : travaux sur les lignes de contact et les câbles sur la commune de Founex, travaux peu bruyants

Du 08 au 19 octobre : travaux de drainage sur la commune de Founex, travaux peu bruyants

Du 22 au 23 octobre et du 29 au 30 octobre : Bétonnage au passage inférieur du Pralet, travaux bruyants

Du 08 au 14 novembre : travaux sur les caniveaux sur la commune de Founex, travaux peu bruyants

Du 15 au 16 novembre et du 19 au 20 novembre : Travaux sur le passage inférieur du Pralet, travaux très bruyants.

Du 05 au 07 décembre : dépose de la paroi de protection au passage inférieur du Pralet, peu bruyants

Ce planning est intentionnel, il est soumis aux aléas d'un chantier comme la météo, le rendement ou la disponibilité des hommes, des machines ou des matériaux. En cas de décalage important ou de nuits très bruyantes supplémentaires, un nouvel avis vous sera transmis.

Comme annoncé lors de la séance d'information, **la route de Courte Raie est fermée à la circulation automobile ainsi qu'aux piétons jusqu'au 18 décembre 2017**. Nous remercions les usagers de se conformer à la signalisation mise en place pendant toute la durée de la fermeture de la route.

Nous vous rappelons que vous pouvez également vous rendre à l'espace d'accueil sur la zone d'installation de chantier afin d'obtenir des informations régulières sur le chantier. Il est ouvert tous les derniers mercredi de chaque mois de 17h00 à 18h00, excepté le mois de décembre.

Nous faisons tout notre possible pour limiter au maximum les désagréments sonores, comme par exemple en utilisant des machines neuves et en sensibilisant les équipes de nuit. Nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser pour les nuisances qui pourraient subsister.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Nicolas Pasquier
Chef de projet
CFF Infrastructure